

# Rapport

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

---



# ◇◇◇ INTRODUCTION ◇◇◇

## Cadre réglementaire :

Le décret n°2011-687 du 17 juin 2011 en application de la Loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement dite Grenelle II, impose aux collectivités territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants, à présenter, préalablement au débat sur le projet de budget, un rapport annuel sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

Le cadre réglementaire précise que le rapport doit comporter, au regard des cinq finalités du développement durable :

- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.
- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité.

Le décret d'application prévoit que ce bilan comporte en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes, qui peut être élaborée à partir du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable.

## Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) :

La CAPG, créée au 1<sup>er</sup> janvier 2014, est issue de la fusion de la Communauté de Communes des Monts d'Azur (12 communes), de la Communauté de Communes des Terres de Siagne (6 communes) et de la Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence (5 communes). Elle a également repris une partie des activités des syndicats SILLAGES (transports) et SIVADES (déchets). Elle regroupe 23 communes et 102 366 habitants (INSEE 2021) sur un territoire de 489,86 km<sup>2</sup>.

La Communauté d'Agglomération exerce de plein droit, à la place des communes, 3 types de compétences : obligatoires, optionnelles et supplémentaires conformément à la Loi et ses statuts.

## > OBLIGATOIRES

- le développement économique,
- l'aménagement de l'espace communautaire,
- l'équilibre social de l'habitat,
- la politique de la ville,
- l'accueil des gens du voyage,
- la collecte et traitement des

- déchets et déchets assimilés,
- la GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI),
- eau, assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines.

## > OPTIONNELLES

- protection et mise en valeur de l'environnement : pollution de l'air, nuisances sonores, maîtrise de l'énergie,
- construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire,

- action sociale d'intérêt communautaire,
- création et gestion de maisons de services au public.

## > FACULTATIVES

- actions en faveur de l'environnement,
- action de prévention des risques,
- action en faveur du numérique,
- politique culturelle,
- développement de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- soutien station de ski Audibergue,
- financement SDIS communes (ex CCMA),
- gestion de l'eau hors compétence GEMAPI.

## La CAPG et le Développement Durable :

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse a choisi de s'impliquer à l'échelle de son territoire, dans les défis mondiaux et de s'inscrire dans les stratégies européennes et nationales qui visent à réaliser un nouveau projet de société.

C'est pourquoi, elle s'est lancée dès 2006 (alors à l'époque Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence) dans la mise en œuvre d'une Charte pour l'Environnement comportant 79 actions, puis en 2007 dans un Plan Local Énergie Environnement, afin de définir un cadre stratégique et de mettre en mouvement l'ensemble des services, les partenaires et les citoyens autour des objectifs du développement durable.

En parallèle, et dans la poursuite de ce qui était engagé, de nombreuses initiatives ont été prises pour répondre aux enjeux du développement durable, notamment la signature d'un Contrat de Transition Écologique (CTE) en 2019. Le présent document s'articule autour des 17 Objectifs de Développement Durable et met l'accent sur les actions mises en œuvre sur l'année 2023.



# RAPPEL:

## le développement durable

### Le principe de développement durable :

L'appréhension du concept de développement durable s'est historiquement faite en France autour de l'interaction de trois dimensions : la préservation de l'environnement (ressources naturelles, climat, biodiversité, risques naturels...), la cohésion et l'équité sociale (épanouissement de tous, accès à l'emploi, lutte contre la pauvreté, solidarités territoriales...) et le développement économique (activités humaines, libre circulation des personnes ou marchandises, répartition des richesses, responsabilité des organisations, économie verte...). Ces trois dimensions représentées de manière abstraite et statique ne proposent pas de réponse à des questions transversales. Ainsi, un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux a été rédigé par le gouvernement.

### Les 17 objectifs de Développement Durable :

En septembre 2015, les 193 Etats membres de l'ONU, dont la France, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030. C'est un agenda pour la population, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et les partenaires. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable. C'est ainsi un nouveau référentiel de mise en œuvre du développement durable au niveau international, national et local. Il se décline en 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), eux-mêmes détaillés en 169 sous-objectifs, définissant ainsi de manière plus précise les cinq finalités du développement durable. Le présent rapport illustrera donc, en faisant référence aux 17 ODD, la contribution de la CAPG aux défis nationaux et internationaux auxquels nous sommes confrontés puisque ces thématiques des ODD trouvent un écho dans les actions des collectivités locales françaises :



# CONTENU

## du rapport

Ce document a été rédigé en interne avec la collaboration des chefs de service et chargés de missions concernés, le développement durable étant largement transversal dans toutes les compétences exercées par la Communauté d'Agglomération. Pour chacun des 17 Objectifs de Développement Durable qui sont par ailleurs explicités, les actions phares ou nouvelles de l'année 2023 sont détaillées, illustrées et chiffrées lorsque cela est possible. Les actions récurrentes sont quant à elles, plus synthétiquement évoquées. Une action peut contribuer à plusieurs ODD et il existe de nombreuses interactions entre elles, cependant nous avons pris le parti de ne retenir que l'ODD prédominant pour chaque action.

# SOMMAIRE





## OBJECTIF/01

### Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.

La pauvreté est le premier obstacle au développement et à une qualité de vie décente. C'est plus qu'un manque de revenus et de ressources. Ses manifestations se traduisent par plusieurs privatisations : accès limité aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau et au logement, mais aussi les phénomènes de discrimination et d'exclusion sociale, ainsi que l'exclusion du processus de décision. Cet objectif est directement lié à l'ODD 10, dont le but est de réduire les inégalités.



## ..... ZOOM SUR

### 1/ La CAPG, territoire agricole historique

La CAPG a souhaité s'engager dans le portage d'une action forte de justice sociale pour l'accès à l'alimentation et ainsi lier cette problématique à d'autres axes du Projet Alimentaire Territorial (PAT) : la santé par l'alimentation et l'activité physique, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'appui aux initiatives citoyennes en matière d'autoproduction et d'appropriation des savoirs-faires liés à l'agriculture et à l'alimentation.

Un financement a été obtenu par le PAT pour animer une étude et un plan d'action de lutte contre la précarité alimentaire.

La mise en œuvre du diagnostic, le recrutement de l'animateur et l'accompagnement des 1<sup>ers</sup> projets de lutte contre la précarité alimentaire seront lancés en 2024.



### 2/ Missions du pôle de cohésion sociale

Les deux agentes de convivialité accompagnent aux déplacements, en l'absence des services existants (pas de véhicule, pas de permis B, difficultés financières, pas de bons de transport, pas d'aidant familial) et sur des actions de convivialité, de cohésion sociale, d'animation. De plus, 80% des personnes sont accompagnées dans le cadre de l'accès aux droits, à la santé et à l'alimentation et 20% sur des actions de cohésion sociale : sortie au théâtre, au musée, ateliers divers (cuisine, couture...).



### 3/ Faciliter l'accès au logement

Afin de promouvoir un parcours résidentiel adapté tout en luttant contre la dégradation du parc dans les centres anciens, un nouveau socle pour la politique de gestion de la demande de logements sociaux et des attributions a été déployé : l'approbation de la convention intercommunale d'attributions, et du Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement et d'information du Demandeur (PPGDID) afin d'allier transparence et équité dans la gestion et le traitement de la demande de logement social.

### 4/ Petite enfance : Principe de l'ouverture à tous

Les modalités de fonctionnement des établissements permettent de garantir des places pour l'accueil d'enfants non scolarisés, âgés de moins de six ans, à la charge de personnes engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et répondant aux conditions de ressources fixées par voie réglementaire. Ces dispositions leur permettent de prendre un emploi, de créer une activité ou de participer aux actions d'accompagnement professionnel qui leur sont proposées. La tarification se fait en fonction du quotient familial avec une grande disponibilité de places ouvertes à tous.

#### EN BREF



>> **Inauguration de l'espace Part'âge à Peymeinade** : après des travaux de rénovation, la Villa Letrillard rebaptisée Espace Part'âge a ouvert en janvier 2023 et devient un nouveau lieu d'échange et de partage destiné à renforcer les liens sociaux et familiaux. Le site est destiné à devenir un véritable site d'animation de vie sociale durant toute l'année (ateliers cuisines, couture, numérique...).

>> Les services du Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'ESS ont lancé la **première édition du Café de l'Engagement Etudiant en 2023**. >> **Des missions de bénévolat susceptibles d'être créditées par les établissements hôtes de crédits ECTS** (European Credit Transfer System), permettant d'uniformiser les cycles et d'organiser la reconnaissance des diplômes entre les pays, ont été présentées aux étudiants du site du Palais Grasse Campus.

#### CHIFFRES



**Habitat - Logement :** plus de **2 200 demandes actives** gérées, près de 500 attributions réalisées sur le territoire.



**Petite enfance :** sur 271 enfants inscrits, 48 familles à faibles revenus **payent moins de 1€ /h.**



**Petite enfance :** **2 800 enfants accueillis** sur notre territoire.



## OBJECTIF/02

### Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, et promouvoir l'agriculture durable

L'objectif est d'éliminer la faim, d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture durable. Cet objectif tend à repenser la manière dont nous cultivons, partageons et consommons les aliments, afin de soutenir un développement centré sur les régions rurales et la protection de l'environnement. »



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Rencontr'ESS de Valderoure « Mangeons bien et Local avec l'ESS »

Sur notre haut-Pays Grassois, comme partout ailleurs dans les territoires ruraux, des collectifs de consommateurs, agriculteurs, citoyens, acteurs publics et privés, s'organisent, en se basant sur les principes de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour mettre en place d'autres modèles permettant de relocaliser une alimentation saine pour toutes et tous. Foncière solidaire, supermarché coopératif, jardin partagé, tiers-lieu nourricier... autant d'initiatives qui participent à notre Projet d'Alimentation Territoriale et que nous avons valorisé lors des secondes Rencontr'ESS du Haut-Pays Grassois, le dimanche 9 juillet 2023 à Espace Culturel et Sportif « Jean Paul Henry » à Valderoure.



### 2/ Dispositif « Jardinons ensemble »

Un programme « Jardinons ensemble » est proposé depuis maintenant 12 ans avec nos associations partenaires. Les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité locale sont ainsi mises en avant telles que l'apiculture, la permaculture, l'utilisation de l'eau ou bien la taille de l'olivier. Les formations ont eu lieu au sein des nos jardins collectifs. Comme l'an passé, l'offre d'animations de la CAPG s'est élargie aux scolaires.

### 3/ Petite enfance, principe d'équité

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement assurent des repas et des goûters identiques pour tous les enfants. Ainsi chaque enfant accueilli bénéficie d'une alimentation saine et équilibrée durant son accueil. Depuis septembre 2023, il y a eu un changement de prestataire, la société de restauration collective Elios fournit les repas et les goûters des structures du Tignet, de Spéracèdes, de Cabris, de Saint-Cézaire-sur-Siagne, de Séranon, Saint-Vallier-de-Thiery étant desservi par la société SNRH.

### 4/ Portage de repas à domicile

Au moment du renouvellement du marché de restauration hors domicile en septembre 2023, la CAPG a été particulièrement attentive aux propositions du prestataire en matière de développement durable : 50% de produits durables dont 40% de produits bio et 10% de produits SIQO, approvisionnement régional et en circuit court privilégié (partenariats avec des producteurs locaux), respect de la saisonnalité, rapprochement avec les acteurs locaux de la filière agricole et un partenariat avec l'association AFFJR pour l'expérimentation d'une parcelle maraîchère et l'emploi de travailleurs porteurs de handicaps dans la légumerie de la cuisine centrale.

#### EN BREF

##### >> Jardins partagés :

la CAPG apporte son soutien méthodologique aux porteurs de projets et propose une aide financière au démarrage. Le nouveau jardin pédagogique « Senteurs Sauvages » situé au Mas a été financé en 2023 à hauteur de 2000€.

##### >> Approbation du Plan d'Approvisionnement Territorial :

après 2 années de coproduction intense, le plan d'actions a été adopté le 21/09/23, il compte 5 grands axes pour répondre aux 4 grandes ambitions du PAT et se décline en 70 actions concrètes.

##### >> Contrat de ville :

l'association Familles Arc-En-Ciel nourrit gratuitement plus de 35 personnes (séniors ou personnes isolées) toutes les semaines sur un des quartiers prioritaires, en partenariat avec un maraîcher local.

## CHIFFRES



**PAT : + de 200 participants, 12 groupes de travail, 3 Copil et Cotech, 4 réunions de groupes projet.**



**Contrat de ville : 1820 paniers donnés à l'année.**



**L'ESS représente 25% de l'emploi privé en zone rurale.**



**Formations jardinage : 8 séances grand public (96 participants) 11 séances scolaires (275 participants).**



**Petite enfance : + ou - 2 000 repas servis tous les jours.**



**80 bénéficiaires du portage de repas - 21 000 repas livrés en 2023.**



## OBJECTIF/03

## Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

L'objectif de développement durable n°3 vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »



## ..... ZOOM SUR

### 1/ La transmission des savoirs faire culinaires

Plusieurs actions favorisant cette transmission ont été organisées au sein des communes du Haut-Pays grassois.

Des interventions faisant le lien entre la matière première et le produit fini (ex : du blé au pain) ont été réalisées à destination des enfants inscrits au sein de l'accueil de loisirs de Séranon. Des ateliers de cuisine ont été organisés, en collaboration avec l'espace de vie social itinérant (Harpèges), à destination d'un public adulte. En lien avec le PAT, un recensement des recettes de cuisine du Haut-Pays sera réalisé.

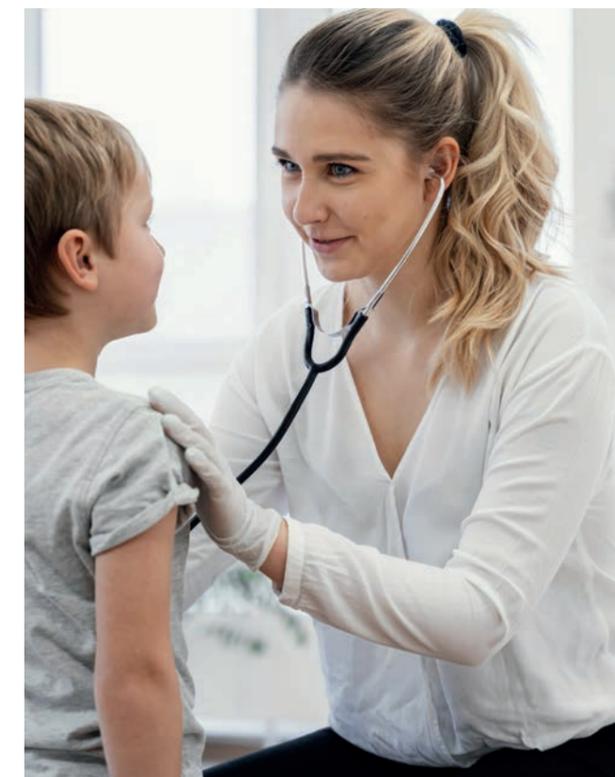
### 2/ Coup de poing retraite

Se soucier de l'accompagnement de nos futurs retraités : L'Espace Numérique Citoyen SudLabs des Monts d'Azur a organisé un « Coup de poing retraite » le 9 mai 2023 réunissant la CARSAT, l'ARGIC-ARRCO et la MSA. Pour répondre aux demandes, deux autres dates, le 27 juin 2023 et le 18 juillet 2023 en partenariat avec France services des Monts d'Azur et le service Finances ont permis au public de rencontrer la CARSAT.

## 3/ Petite enfance

Afin de contribuer à la bonne santé et au bien-être des enfants accueillis au sein des structures, le Service Petite Enfance s'est attaché les services d'un médecin référent santé et accueil inclusif, d'une psychologue et d'une chargée de coopération Accueil Inclusif :

- le médecin intervient dans chaque établissement en matière de santé, de prévention et de handicap,
- la psychologue intervient régulièrement dans les structures pour analyser les pratiques, accompagner et soutenir les équipes dans leur rôle d'accueil du jeune enfant, assurer un rôle d'observation et de prévention auprès des enfants,
- la chargée de coopération Accueil Inclusif assure la coordination des projets et du suivi de l'accueil des enfants ayant des difficultés ou en situation de handicap dans les différentes structures petite enfance.



### EN BREF

>> L'octobus, 1<sup>ère</sup> expérimentation en Pays de Grasse : véhicule conçu comme un tiers-lieu itinérant afin de se rencontrer, s'orienter, découvrir, expérimenter et coconstruire les solutions de demain qui peuvent améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap.

>> La CAPG a accueilli le **comité de pilotage de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)**, plus de 30 institutions présentes venues de tout le Département.

>> Exposition « Ensemble contre les discriminations » du 10 au 21 octobre à la médiathèque Charles Nègre : œuvres réalisées par des habitants du Centre de Grasse et le Groupe d'Entraide Mutuelle, sous l'impulsion du Conseil Local en Santé Mentale et Harpèges.

>> Le service **maintien à domicile** contribue au bien-être des personnes âgées ou porteuses de handicap. Il concerne 18 bénéficiaires dont 16 bénéficiaires relevant de l'aide sociale départementale et 80 bénéficiaires du portage de repas à domicile.

## CHIFFRES



**Octobus :**  
30 personnes accueillies.



6 Rencontres du CLSM.



**Maintien à domicile :**  
45 logements améliorés.



**Coup de poing retraite :**  
80 usagers reçus, 7 délégués toute caisse de retraite confondue.



**Affaires culturelle - ateliers cuisine :**  
45 enfants de 3 à 12 ans et 13 adultes.



## OBJECTIF/04

**Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, dans des conditions d'équité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie**

Cet objectif vise à assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. L'éducation est présentée par l'ONU comme la clé de voûte de la réalisation des autres objectifs de développement durable : elle permet de sortir de la pauvreté, de réduire les inégalités et d'instaurer un climat de paix et de tolérance dans chaque société. ”



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Conte-moi le jardin aux JMIP

Ce projet s'est déroulé en deux cycles : un cycle automne-hiver dédié aux 6e, puis un cycle printemps dédié aux CM2 en collaboration avec la Compagnie La Hulotte.

Les classes ont exploré les Jardins du MIP pour se familiariser avec les variétés des plantes, repérer l'organisation en notes olfactives, faire la différence entre un classement botanique et un classement en familles olfactives. Durant ces repérages, ils ont découvert les histoires et symboles liés aux plantes présentes aux JMIP. Accompagnés par Sandrine Marneux, conteuse professionnelle, ils ont écrit en classe plusieurs textes. Leurs contes ont été illustrés dans le cadre des cours d'arts plastiques, ce qui a donné lieu à la création d'un livret pour chacun des élèves. Les élèves ont présenté leurs contes devant leurs camarades.



### 2/ Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

La CAPG siège et participe à deux dispositifs : le CLSM au titre de la prévention et l'ASV au titre de la politique de la ville car c'est un dispositif inscrit dans le contrat de ville mené par la CAPG.

Atelier Santé Ville (ASV) : démarche de développement territorial en matière de santé qui vise à contribuer à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé. Le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) : Espace de concertation et de coordination de proximité qui associe usagers, aidants et tous les acteurs locaux concernés afin de définir des politiques et actions locales centrées sur la promotion et la prévention de la santé mentale.

### 3/ Semaine de cohésion pour les apprentis Hôtellerie Restauration

Le Centre de Formation du Pays de Grasse a permis de réaliser le maillage entre le lycée professionnel Francis de Croisset et la commune du Mas, en permettant à une classe de 24 étudiants de vivre la semaine de début octobre 2023 sur cette commune rurale située dans le haut-pays.

Le Maire de la commune a proposé de mettre à disposition d'étudiants, le plateau technique de son auberge communale pour sensibiliser les jeunes à la vie dans les pays ruraux. Cela a permis aux étudiants de ce lycée de découvrir une autre approche de ces métiers de la « ruralité » sur une commune très vaste, très dynamique et essentiellement tournée vers les produits naturels.

Les élèves ont eu l'occasion de rencontrer des professionnels du maraichage et de la culture, de cueillir les légumes qu'ils ont ensuite cuisinés, de découvrir les plantes, de découvrir la fabrication des produits d'entretien, de prévoir et promouvoir une animation sur le village, de vendre des produits confectionnés...

Cette sensibilisation par le développement durable avait pour objectif de répondre aux problèmes de recrutement dans les communes rurales où il est souvent observé la venue de personnels qualifiés qui ne résistent pas à la vie à la campagne car ils ne prennent pas en compte toutes les composantes liées au territoire (ex. problèmes de logistique avec les fournisseurs, métier polyvalent...).



## 4/ Sensibilisation des scolaires au développement durable

La CAPG propose divers dispositifs axés sur l'Education au Développement Durable :

- 1 - Le dispositif « Watty à l'Ecole » sur les économies d'énergie et d'eau : l'école Antoine Maure de Magagnosc a remporté en 2023 le prix national pour son projet « Jeu de l'Oitty ». Ce jeu sera déployé dans les centres de loisirs de la CAPG.
- 2 - Le dispositif « Les Jeunes Sentinelles de l'air » : sur la qualité de l'air intérieur et extérieur.
- 3 - Le dispositif « École de l'eau et de la Biodiversité ».
- 4 - Le dispositif scolaire « Risque Majeur Inondation » assorti d'une visite du site de l'Ecluse à Pégomas avec le SMIAGE.
- 5 - La mallette « Zones humides » assortie de la possibilité de faire une visite de site au lac Valentin à Valderoure.
- 6 - L'animation « Les gestes éco-citoyens » sur les déchets.
- 7 - L'animation « Ricochet » sur le cycle de l'eau.
- 8 - L'Escape Game « Inond'agir » sur la culture du risque.
- 9 - La ruche interactive « INRUCHE » sur le monde apicole.



## 5/ Refuges LPO à l'école

La CAPG a permis à l'école élémentaire Saint-Jacques de la Ville de Grasse de s'inscrire dans le dispositif national des Refuges LPO à l'école porté localement par la LPO PACA. Ainsi, 4 nichoirs à oiseaux ont été inaugurés dans la cour de l'école. En amont de cette reconnaissance, une classe de CE2 a bénéficié de 3 interventions sur la découverte de l'avifaune et la construction de nichoirs en briques alimentaires, ainsi que deux sorties d'observation et d'écoute dans un parc. L'école s'engage ainsi pour une durée de trois ans à créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages et à préserver son refuge des sources de pollution.



## 6/ Accueils de loisirs

Depuis septembre 2022, la CAPG est porteuse d'un projet éducatif de territoire qui fixe ses objectifs éducatifs afin d'être garants de l'organisation d'activités de jeunesse et d'éducation populaires. Nos Accueils de Loisirs Sans Hébergement sont régis par des projets pédagogiques, rédigés par nos directeurs et qui tournent autour du développement de l'autonomie, de la mixité sociale, de la citoyenneté, du vivre ensemble.

Depuis 3 années, dans le cadre du label « 100% EAC », les 8 accueils de loisirs et la Direction des Affaires Culturelles sont engagés dans le développement de projets d'éveils culturels et artistiques sous la forme de résidence d'artistes. Nos accueils de loisirs sont, depuis septembre 2023, labellisés « Plan mercredi », qui instaure une continuité éducative avec le temps de l'éducation nationale et l'inclusion de tous.



## 7/ Résidence d'artistes

Depuis trois années, dans le cadre du label « 100% EAC », les sept structures Petite Enfance et la Direction des Affaires Culturelles sont engagées dans le développement de projet d'éveil culturel et artistique sous la forme de résidence d'artistes. Le premier comité technique Petite Enfance s'est réuni le 19 octobre 2023 dans le cadre de la future convention « 100% EAC ».

Une nouvelle résidence d'artiste, à destination d'une jeune compagnie circassienne, a permis de faire découvrir les arts du cirque aux habitants du territoire, adultes et enfants dès leur plus jeune âge. Une attention particulière a été portée aux quartiers prioritaires et aux communes en zone rurale. 7 classes du haut et moyen pays ont réalisé des installations artistiques dans leur village. Ces installations constituent une route poétique. Elles sont mises en valeur par des panneaux, accessibles à tous, qui permettent de découvrir les poèmes également réalisés par les élèves. Le projet est financé par la DRAC PACA dans le cadre du fonds d'innovation territorial et mené en partenariat avec la SCIC Piste d'Azur.



### EN BREF



>> **Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** : le DESR poursuit sa dynamique de complétude des filières académiques. La nouvelle version du livret « Étudier en Pays de Grasse », est distribué au sein des lycées du territoire et sur les salons étudiants.

>> L'Espace Numérique Citoyens des Monts d'Azur met à disposition du tout public **une salle dotée de PC tous connectés à Internet**. Les usagers ont la possibilité d'être **accompagnés dans l'utilisation d'outils informatiques** (prestation de formation, création et utilisation de messageries...), **de se former et de participer aux animations proposées**.

>> En partenariat avec le service Culture de la CAPG, **le DESR a lancé la 1<sup>ère</sup> édition de « La Culture s'invite à Grasse Campus »** en 23.

>> Le site du Palais Grasse Campus a accueilli **l'exposition UNESCO sur le Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité**. De nouveaux cursus ouvriront à la rentrée.

### CHIFFRES



**Conte-moi les Jardins du JMIP** : 1 classe de 6<sup>ème</sup> du collège La Chênaie et 1 classe de CM1 de l'école Orée du bois concernées par le projet.



**L'ensemble des dispositifs EDD** a permis de **sensibiliser près de 6 354 élèves** aux enjeux du développement durable.



**Semaine de cohésion pour les apprentis Hôtellerie Restauration** : 25 jeunes apprentis et 5 encadrants + un repas servi pour **60 personnes de la commune**.



**Harpèges et association de quartier** : 60 adultes reçus.



**Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité** : 280 jeunes reçus.



## OBJECTIF/05

## Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Cet objectif vise à atteindre l'égalité des sexes et à autonomiser les femmes. Bien que les inégalités entre les sexes se soient réduites ces dernières années en France, les femmes continuent de subir des discriminations et des violences. Les grandes lignes suivies par cet objectif sont celles de la garantie d'accès des femmes à l'éducation, aux soins de santé, à un travail de qualité et à une représentation politique. »



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Formation sur le recrutement inclusif

En 2023, les agent.es ont été convié.es à participer à une formation coanimée par deux expertes du cabinet So inclusive, qui a développé les principes de l'inclusion du recrutement à l'intégration d'un.e agent.e, les enjeux d'un recrutement inclusif, les facteurs d'attractivité et de performance. Le choix ainsi que le format des formations sont en cohérence totale à la démarche relative au bien-être au travail dont les enjeux croisés peuvent relever de la démarche intégrée relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, de la prévention des risques psychosociaux et de la prévention du sexisme au travail « Zéro sexisme ». Pour agir et favoriser la mise en œuvre d'actions au sein de ses services, l'EPCI favorise l'organisation de collectif ainsi que le travail de co-développement en intelligence collective.



### 2/ Plan d'action 2023 sur l'égalité et la mixité

Dans le cadre du plan d'action 2023 sur l'égalité et la mixité, une collaboration a été mise en place au sein de nos accueils de loisirs avec Sabine Begue pour développer l'égalité et la mixité au sein de nos accueils en formant nos animateurs sur cette thématique, en changeant la représentation professionnelle du métier de l'animation aux yeux des familles et en créant et en mettant en œuvre des actions favorisant l'égalité et l'inclusion. De plus, lors des inscriptions à nos séjours, nous sommes attentifs à la parité.



### 3/ Culture de l'égalité pour toutes et tous

Afin de répondre aux obligations légales et veiller au bien être des agent.es, la CAPG a mis en œuvre une démarche qui vise à construire une culture de l'égalité. Le plan d'actions 2023 a été présenté et a été validé en conseil de communauté le 9 février. Les services de la CAPG ont développé avec les partenaires des projets innovants visant à plus d'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre du « Grand pari de l'égalité en Pays de Grasse ».

A l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes le 08 mars, la CAPG a impulsé un nouveau projet portant sur la mixité des métiers pour inspirer les collégien.nes et leur permettre de choisir et d'exercer le métier de leur choix. Un projet partenarial en lien avec le Département des Alpes-Maritimes, le Rectorat de l'académie de Nice, l'Université Côte d'Azur, les communes de Mouans-Sartoux et de Grasse, l'association Femmes Cheffes d'entreprises et autres associations du territoire a mobilisé 38 structures des secteurs privés et publics pour témoigner de la diversité des métiers et affirmer qu'il n'est aucun métier qui ne soit plus destiné aux femmes qu'aux hommes. Ce programme a été proposé courant mars aux élèves de 3<sup>ème</sup> ou de 4<sup>ème</sup> de 7 collèges du Pays de Grasse soit environ 1 500 garçons et filles.



## 4/ Petite enfance

Chaque crèche a proposé son projet activités compensatoires, non stéréotypées qui était inscrit au plan d'actions Egalité femmes-hommes 2023 de la CAPG :

- **Lou Galoupin** : Sensibilisation des parents à l'importance du choix de port de vêtement et accessoires favorisant ou empêchant la mobilité et la motricité des enfants.
- **Daudet** : Activité vélo/moto et pratique mixte de l'activité.
- **Enfantoun** : Favoriser la motricité dans les espaces extérieurs pour les filles et proposer des activités pour développer la motricité fine des garçons.
- **La voie Lactée** : Organisation du carnaval des animaux pour éviter les déguisements genrés.
- **L'étoile des Pioupious** : Stimuler le langage durant les repas et les interactions enfants/adultes et enfants/enfants (filles - garçons).
- **La Poussinière** : Ecrire et conceptualiser les personnes d'une histoire en plusieurs scénettes en inversant les rôles communément attribués aux filles et aux garçons.



### EN BREF

>> L'ensemble des agents de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est régulièrement tenu informé de l'avancement et des nouveautés que la Collectivité mène en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans le journal interne « Efferve'sens » ainsi que par l'accès à une plateforme collaborative dédiée accessible via l'intranet « Egalité femmes - hommes ».



>> **Grande soirée de clôture du Mars de l'égalité à Grasse Campus** : l'occasion d'une valorisation des actions et initiatives portées par plus de 20 partenaires issus du monde associatif.



>> La CAPG co-finance et mobilise le public pour les ateliers dans le cadre du **dispositif XPLORE mené par Alter Egaux**.

>> Le DESR collabore avec le territoire pour rendre compte des opérations réalisées en faveur de l'égalité de genre. **Le site du Palais Grasse Campus a accueilli en 2023 une exposition de l'Université Côte d'Azur sur cette thématique.**

## CHIFFRES



**Développement de l'égalité et la mixité au sein de nos accueils : 120 animateurs à former, 2 800 enfants sensibilisés.**



**20 femmes accompagnées par Alter Egaux dans leur insertion socio professionnelle.**



**Anniversaire des 10 ans d'Alter Egaux : 20 partenaires présents.**



**Action-exposition ensemble contre les discriminations : 30 personnes.**



**Mars de l'égalité : 40 intervenants et intervenantes, 25 métiers représentés, 28 organismes, sociétés et associations impliqués, 7 collèges partenaires.**





## Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Pouvoir accéder à l'eau, aux services d'assainissement et d'hygiène est un droit humain. Malgré cela, les chiffres de l'ONU montrent que 2,4 milliards de personnes sont privées des services de base comme les latrines et que 1,8 milliard consomment de l'eau contaminée. Un problème auquel il faut ajouter le manque d'eau qui touche 40 % de la population et qui risque de s'accroître, ainsi que la pollution des cours d'eaux par les activités humaines. Qualité et viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, accessibilité à des sanitaires de l'autre sont ainsi les deux grands enjeux de cet ODD.



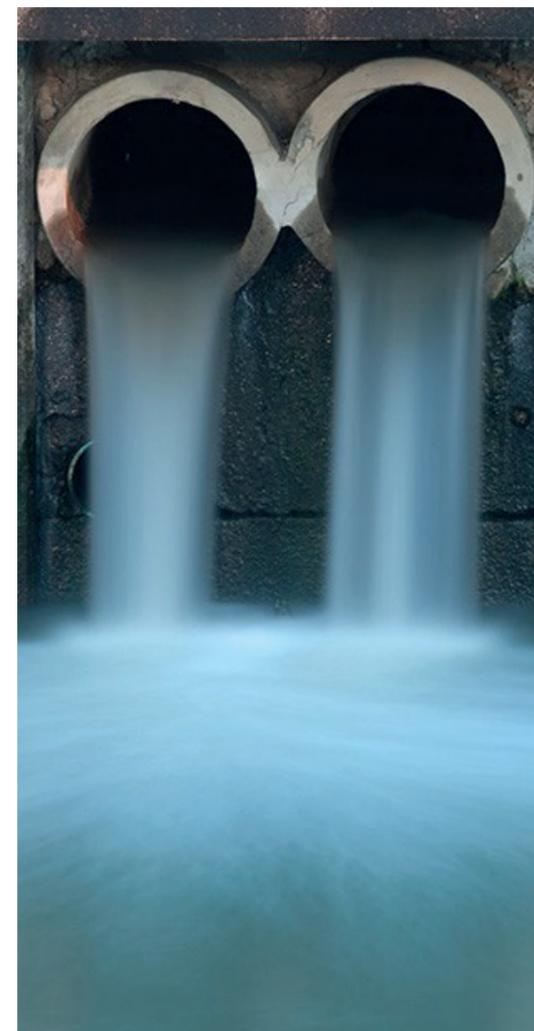
Aussi, pour inciter l'utilisateur à cette nécessaire sobriété, le prix de l'eau sera plus élevé lorsque la ressource est la plus rare, mais diminué quand la ressource est disponible.

Ainsi, sur les 4 mois de juin à septembre, la redevance sera augmentée de 20%, alors que pour les mois d'octobre à mai, la redevance est diminuée de 30% jusqu'à 120 m<sup>3</sup> et de 7,5% sur les tranches de consommation les plus élevées.

Il convient de noter que Grasse n'est pas la première commune de la CAPG à mettre en place un tarif saisonnier de l'eau, puisque Mouans-Sartoux l'a intégré depuis longtemps et la RECB depuis 2022.

C'est également l'une des mesures prévues dans le Plan de Gestion de la Ressource en Eau du bassin versant du Loup, lequel fournit en eau la majeure partie des usagers grassois, par les sources du Foulon et des Fontaniers, situées à Gréolières.

Enfin, la CAPG achète l'eau au SIEF d'autant plus cher que le besoin nécessite de se procurer beaucoup d'eau auprès du SICASIL, à un tarif prohibitif. Or, la grande majorité des compléments d'eau se font l'été, quand la ressource propre du SIEF vient à manquer.



### EN BREF



>> Mise à l'arrêt de la Station d'Épuration de la Marigarde, conformément au schéma directeur d'assainissement, les effluents sont à présent traités par la STEP de la Paoute.

>> Projet de REUT des eaux traitées de la STEP Paoute pour l'irrigation du golf Saint Donat, est en cours de développement.

## ..... ZOOM SUR

### 1/ Faire face à la sécheresse

Suite à une deuxième année consécutive de sécheresse, des arrêtés préfectoraux de restriction de l'usage de l'eau ont été pris dès le mois de mars 2023. Une communication intense et généralisée, a permis de faire baisser les consommations d'eau de 8% sur les mois d'été, les plus tendus.

Par ailleurs, la CAPG a fait le choix de mettre en place une tarification saisonnière été-hiver. Pendant la période d'étiage, lorsque la diminution de la ressource provoque des conflits d'usage, il convient que le consommateur soit particulièrement sobre dans l'utilisation quotidienne de l'eau.

### CHIFFRES



#### Réalisations du service eau et assainissement :

193 enquêtes

251 instructions urbanisme

602 contrôles ANC

2,5 km de réseaux d'assainissement réalisés

2,8 km de réseaux d'eau potable réalisés



## Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable. « L'énergie est au centre de presque tous les défis majeurs, mais aussi des perspectives prometteuses, qui se présentent au monde aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'emplois, de sécurité, de changement climatique, de production de nourriture ou d'accroissement des revenus, l'accès de tous à l'énergie est essentiel. »



### ZOOM SUR

#### 1/ Dispositifs d'amélioration du parc privé OPAH et OPAH-RU

La CAPG est maître d'ouvrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). L'OPAH est un dispositif incitatif visant à accompagner les propriétaires occupants, bailleurs et copropriétés à rénover leurs logements et immeubles (économies d'énergie, rénovation complète, adaptation PMR).

Les propriétaires bénéficient d'un accompagnement complet et gratuit. La CAPG missionne et finance la SPL Pays de Grasse Développement pour accompagner les propriétaires : des visites, des conseils travaux, le montage et le suivi du dossier jusqu'au paiement. Les propriétaires peuvent bénéficier de subventions, pouvant aller jusqu'à 80 % du coût des travaux.

Un second dispositif incitatif est développé spécifiquement sur le centre ancien de Grasse : OPAH - Renouvellement Urbain (RU). L'OPAH RU est également un dispositif incitatif animé par les mêmes acteurs que l'OPAH, en y ajoutant la Ville de Grasse. Les enjeux et les besoins de rénovations sont toutefois différents (copropriétés dégradés, immeubles entiers à rénover...).

## 2/ Panneaux solaires photovoltaïques

Au vu de l'état de ses équipements nautiques, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse n'avait pas d'autre choix que de prendre une décision forte en faveur de sa politique sportive aquatique. C'est ainsi que le Conseil de Communauté a voté à l'unanimité le 30 juin 2022, le lancement du projet de restructuration de la piscine Altitude 500.

À l'heure des crises énergétiques et climatiques, il s'agit d'un choix mûrement réfléchi, qui intègre un programme environnemental ambitieux dont notamment :

- Performance énergétique : recours aux énergies renouvelables solaire et bois avec pour objectifs 70% des besoins annuels du bassin nordique couverts par le solaire thermique, solaire photovoltaïque en autoconsommation, 70% des besoins en chaleur du complexe couverts par le bois (plaquettes - filière locale) ;
- Réduction de la consommation en eau (objectif < 80l/baigneur) ;
- Valorisation des eaux de récupérations ;
- Limitation des déperditions (couverture thermique du bassin nordique) ;
- Préserver/améliorer la biodiversité.

Trois groupements d'architectes/bureaux d'études ont été sélectionnés dans le cadre du concours de maîtrise d'œuvre. Leurs propositions sont attendues en mars 2023.



#### EN BREF

>> Les travaux d'amélioration des installations Chauffage-Ventilation-Climatisation dans le cadre du Marché Global de Performance Énergétique, se poursuivent. Ces travaux participeront à l'atteinte de l'objectif de réduction des consommations énergétiques fixé à 2029 de -12.5%.

### CHIFFRES



**Consommation d'électricité pour le patrimoine bâti de la CAPG :**  
Sur les 3 premiers trimestres 2023, (hors IRVE) s'est élevée à 2.52 GWh, soit -1.54% par rapport à l'année 2022.



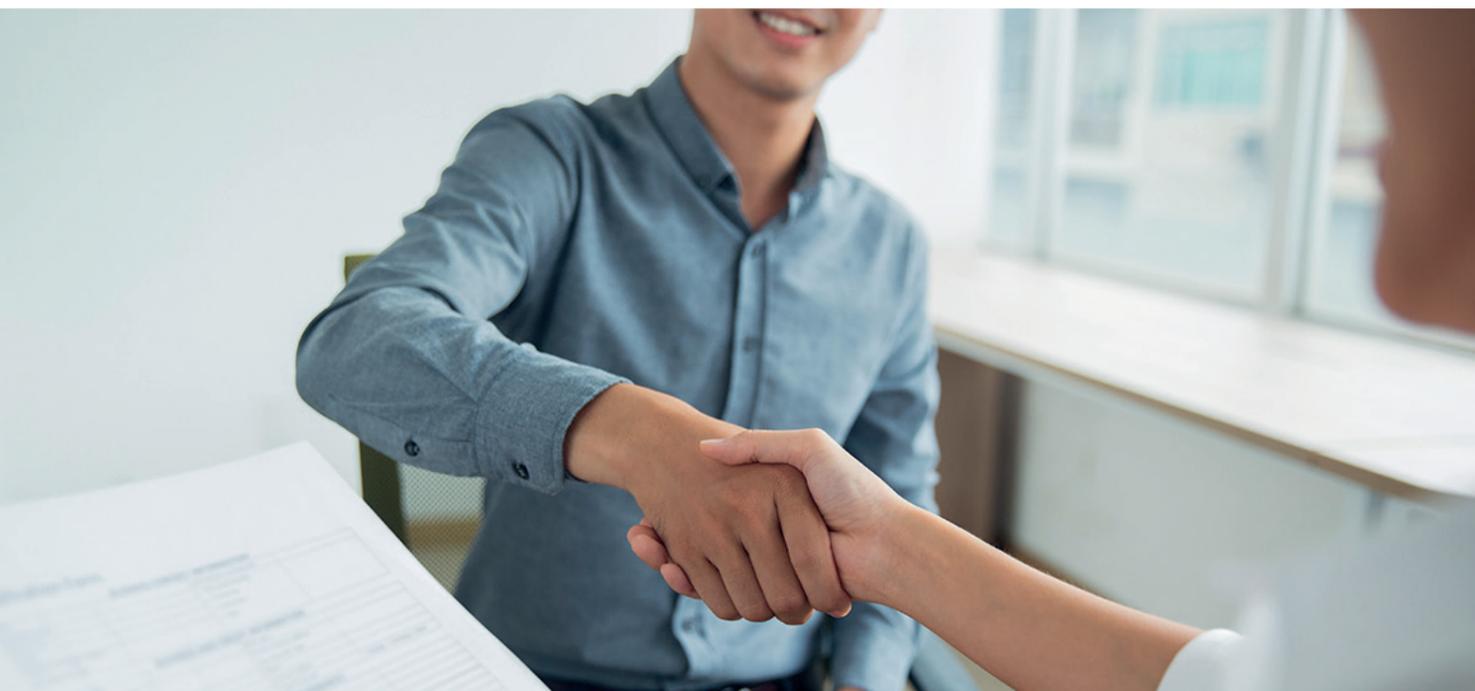
**OPAH et OPAH-RU :**  
près de 2M€ investis sur le territoire au titre des travaux de rénovation du parc privé, plus de 200 000 € de participation CAPG.



## OBJECTIF/08

**Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**

La société dans son ensemble bénéficie du fait que plus de personnes sont productives et contribuent à la croissance de leur pays. L'emploi productif et le travail décent sont des éléments clés essentiels à la réalisation d'une mondialisation juste et à la réduction de la pauvreté. En outre, si rien n'est fait, le chômage peut mener à l'instabilité et perturber la paix.



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Mois de l'Economie Sociale et Solidaire

Durant tout le Mois de novembre, le Pays de Grasse met en œuvre plus d'une 20aine d'actions pour mieux faire connaître et reconnaître cette autre forme d'économie qui privilégie la création d'emplois et de richesses durables, en plaçant l'humain et la coopération au centre de ses pratiques. Nouveautés 2023 : lancement d'un cycle ciné-débat citoyen pour démontrer comment l'ESS permet à chaque citoyen de se réapproprier son pouvoir d'agir et l'édition du FestiSol sur le thème de « La diversité : un atout pour la solidarité ».



### 2/ La soirée des Réussites

Créée pour mettre en exergue les parcours des bénéficiaires du PLIE ayant retrouvé un emploi durable, la soirée a aussi réuni les entreprises, invitées à témoigner de leur engagement en réalisant des simulations d'entretiens d'embauche, du parrainage, des stages immersifs. Cette action est l'occasion d'un changement de regard sur le travail et les clichés, tout en rappelant la vocation du PLIE de proposer un accompagnement personnalisé à chacun des demandeurs d'emploi du territoire, et de créer avec les partenaires et les entreprises les conditions les plus favorables pour un retour à l'emploi durable.



### 3/ Forums Emplois éco-citoyens interdépartementaux

Deux Forums Emplois éco-citoyens 04-06 ont été organisés par l'Espace Numérique Citoyen des Monts d'Azur à Saint-Auban en partenariat avec les Services à l'Emploi, les entreprises du Haut-pays, les structures d'aide au montage de projet d'activités, France Services de la CCAPV, le Service Transport Sillages, le Conseiller Numérique itinérant départemental et l'association des agriculteurs du PNR. Il s'agissait d'identifier les besoins en emploi des entreprises locales pour compléter les offres des services à l'emploi. Les demandeurs d'emploi ont aussi bénéficié d'un accompagnement numérique et d'une mise en relation directe avec les entreprises locales, tandis que les porteurs de projets ont été aiguillés vers les structures d'aide aux montages de dossiers et/ou vers les actifs locaux. L'objectif étant aussi de sensibiliser les demandeurs aux métiers de l'agriculture, de l'arboriculture et de valoriser le circuit court. Le Pays de Grasse a aussi assuré auprès du public la promotion du covoiturage et du reconditionnement.

### 4/ Les actions réalisées sur les Parcs d'activités

Afin de rendre les parcs d'activités plus attractifs, la réflexion sur les services aux entreprises et aux salariés, sur la mutualisation et sur l'amélioration de leur fonctionnement est indispensable pour progresser. La mobilisation des acteurs du territoire tels que les chambres consulaires, les offreurs de solutions et les associations de zones est nécessaire et des soutiens financiers accordés. Les Parcs des Bois de Grasse et de Sainte Marguerite à Grasse ont ainsi été accompagnés en 2023 à l'occasion du changement de revêtement de la pelouse synthétique du stade de la Bastide, pour une solution de remplissage plus écologique à base de graines de maïs pour une dépense totale de 850 000€.

## CHIFFRES



**Mois de l'Economie Sociale et Solidaire :**  
20 événements, 100 acteurs de l'ESS mobilisés, plus de 1 500 visiteurs, plus d'une dizaine de nouveaux projets à développer.



**La soirée des Réussites :**  
10 parcours, 10 entreprises, 80 partenaires présents.



**2 Forums Emplois éco-citoyens interdépartementaux :** 62 demandeurs d'emploi reçus sur les 2 forums.



**Dispositifs parc privé OPAH et OPAH-RU :**  
98 logements accompagnés et 2 087 137€ de travaux HT pour la 1<sup>ère</sup> année des OPAH/OPAH-RU.



## Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

La croissance économique, le développement social et la lutte contre les changements climatiques dépendent fortement des investissements dans les infrastructures, le développement industriel durable et le progrès technologique. »



## ZOOM SUR

### 1/ Sensibiliser les entreprises aux enjeux de la transition écologique

Les dispositifs proposés aux partenaires économiques :

- Afterwork autour des solutions pour mesurer la décarbonation des entreprises : ITBRM.
- Rencontre éco : votre transition écologique, enjeux, opportunités et outils.
- Atelier éco : Industrie du futur/Mesurer les indicateurs environnementaux des entreprises/Atelier énergie animé par EDF/ Atelier Passeport Transition 06.
- Visite de l'entreprise Super U à Pégomas - Présentation d'un système de nettoyage des contenants pour éliminer les déchets plastiques.
- Visite entreprise BLH et de son installation photovoltaïque.
- Visite entreprise OREDUI : Mise en lumière d'un véhicule électrique dans la flotte de camions de la société.
- Valorisation des initiatives des entreprises en matière de développement durable dans la newsletter mensuelle.
- Diffusion des dispositifs d'aides à la transition via notre Flash Eco Développement.



### 2/ Accompagnement des partenaires économiques et communication sur leurs actions

L'objectif est de permettre à nos partenaires en charge de porter un dispositif ou une mesure (Club des entrepreneurs, Département, CCI...) de pouvoir communiquer via un article dans notre newsletter Econews ou notre Flash Éco Développement pour un relai d'information, un post sur notre page LinkedIn, un mail d'information ou un atelier éco en présentiel avec le partenaire et les entreprises afin de toucher les entreprises du territoire. Ensuite, le service accompagne l'entreprise dans la réalisation du projet dans un rôle de facilitateur.

- **Thématique déchets** : Participation au programme « Ressorce » pour valoriser la mutualisation des déchets en entreprises et accompagnement de la convention « Valorisation des déchets de l'industrie de la parfumerie par méthanisation et l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz ».

- **Thématique énergies** : Sensibiliser les entreprises au dispositif CAP'THER. Ce dispositif bénéficie d'un fonds et d'une ingénierie concernant les filières géothermie, solaire thermique, bois énergie, chaleur de récupération issue de process industriels ainsi que des réseaux de chaleur mobilisant ces énergies.

Accompagner les entreprises à leur transformation vers l'Industrie du Futur avec le programme Parcours Sud Industrie 4.0 Carbone. Ce dispositif accompagne les entreprises dans la mise en œuvre de leur transformation vers une Industrie du Futur durable.

- **Thématique eaux** : Engager les industriels vers la réutilisation des eaux usées traitées afin de lutter contre la raréfaction de l'eau et de s'engager vers le développement de procédés technologiquement et économiquement fiables pour le traitement et le recyclage de l'eau. Accompagner la sobriété en eau des activités économiques via un accompagnement spécifique autour de ces démarches : Appel à projet « Plan Eau » pour les sites industriels ayant de forts potentiels d'économies d'eau et sensibilisation au « Plan sécheresse » et les obligations pour les entreprises.



#### EN BREF

>> **Semaine nationale de l'industrie** : chaque année, le DESR participe à la semaine nationale de l'industrie en facilitant les échanges entre les partenaires académiques et les habitants du territoire.

L'Université Côte d'Azur, le Grasse Institute of Perfumery et l'ASFO Grasse, tous trois adhérents de Grasse Campus ouvrent leurs portes pour des visites pédagogiques.





## Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

Les inégalités fondées sur les revenus, le sexe, l'âge, le handicap, l'orientation sexuelle, la race, la classe, l'origine ethnique, la religion et les inégalités de chance persistent à travers le monde, dans les pays et d'un pays à l'autre. Les inégalités constituent une menace pour le développement économique et social, sont préjudiciables à la réduction de la pauvreté et sapent le sentiment l'accomplissement et l'estime de soi des individus. Une telle situation risque à son tour de favoriser le crime, les maladies et la dégradation de l'environnement. »



## ZOOM SUR

### 1/ Coordination autour du handicap

Création du groupe de travail réunissant la coordinatrice référente handicap, le référent de santé et accueil inclusif médecin du service Petite Enfance, la psychologue assurant les analyses de pratiques professionnelles, la direction du Service Petite Enfance et des professionnels du service. Ce groupe de travail a répertorié toutes nos actions autour du handicap et établit un plan d'actions.

#### EN BREF

>> La CAPG accompagne le maintien à domicile et facilite l'accès au logement adapté pour les publics en situation de perte d'autonomie.

#### CHIFFRES



38 logements de propriétaires occupants réalisant des travaux de maintien à domicile ont été accompagnés lors de la 1<sup>ère</sup> année de l'OPAH.





## OBJECTIF/11

**Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**

La moitié de l'humanité — 3,5 milliards de personnes — vit aujourd'hui dans des villes et ce nombre continuera d'augmenter. Étant donné qu'à l'avenir une grande partie de la population mondiale vivra en zone urbaine, les solutions à certains des principaux défis de l'être humain — la pauvreté, les changements climatiques, les soins de santé, l'éducation — doivent être trouvées dans la vie urbaine. »



## ..... ZOOM SUR

### 1/ La lutte contre les inondations

La CAPG a transféré sa compétence GEMAPI au Syndicat Mixte pour les Inondations, l'Aménagement et la Gestion de l'Eau Maralpin (SMIAGE). Il entretient la Siagne et ses affluents de manière préventive pour réduire le risque inondation : enlèvement d'embâcles, débroussaillage...

Un système de surveillance météo et d'appel en nombre à destination des riverains complète le dispositif d'alerte des inondations. L'année 2023 a été notamment consacrée à des travaux de remise en état de berges et à la poursuite du PAPI Siagne. La Taxe GEMAPI a permis de disposer d'un budget de 1 923 139€ cette année afin de réaliser travaux, entretien et surveillance des cours d'eau.



### 2/ L'égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées

Dans le cadre de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées, la CAPG a poursuivi ses actions en matière d'accessibilité telles que prévues à l'Agenda d'Accessibilité Programmée (mise en place de bandes podotactiles, de prolongements de mains courantes, mise aux normes de sanitaires PMR...). Dans le même esprit, la CIAPH s'est réunie le 31/10/23 afin d'évoquer des cas concrets de mise en accessibilité entre techniciens, élus et associations représentantes d'utilisateurs en situation de handicap, et de présenter les actions réalisées sur la période 2022-2023 notamment sur les sites du MIP / JMIP et des 3 bâtiments du siège (24 / 24 bis / EJLL). Exemples de travaux réalisés sur les établissements :

- MIP : mise en œuvre de 272 mètres linéaires de bandes podotactiles en signalement de volées d'escalier, mise en contraste visuel des contremarches et mise en œuvre de bande de guidage en entrée de site.
- JMIP : mise en œuvre de 42 mètres linéaires de garde-corps sur l'ensemble du site.
- Bâtiment 42 : mise en œuvre de signalisation, pose de mètres de bande de guidage et création d'une seconde place de stationnement PMR.



#### EN BREF



>> Poursuite du projet de réaménagement du parking de la gare de Grasse afin de créer un espace public plus qualitatif pour les habitants et les usagers de la gare et du Pôle intermodal. La signature d'une convention de transfert de gestion avec la SNCF a eu lieu en janvier 2023 et le lancement du concours de maîtrise d'œuvre en novembre 2023.

>> Valoriser et préserver les restanques : 4 ateliers encadrés par un murailleur professionnel sur la préservation des murs en pierres sèches ont tous eu lieu sur un site du Tignet, 40 personnes sensibilisées sur une méthode de restauration ancestrale.

>> Dans le cadre du label CITERGY, le service a développé une méthodologie pour la mise en place d'un « budget vert » effectif en 2024. Les services devront identifier dans leur action, ce qui est favorable, neutre ou défavorable au climat et à l'environnement.

>> Nouveaux locaux pour le DESR : Le DESR a déménagé ses bureaux depuis février 23 pour intégrer son cinquième site : l'ancien Palais de Justice de Grasse entièrement rénové pour accueillir les apprenants, labélisé Bâtiment Durable Méditerranéen.

#### CHIFFRES



**DESR** : Le Palais est le plus grand des 5 sites du campus territorial piloté par le DESR. Le bâtiment offre plus de 3 000 m<sup>2</sup> utiles aux activités d'enseignement et de recherche.



**Accessibilité** : Le montant des travaux avoisinant les 45 000 € se répartit comme suit : MIP environ 17 000€ HT, JMIP environ 25 000€ HT, bâtiment 42 environ 3 500€ HT.



# OBJECTIF/12

## Établir des modes de consommation et de production durables

Les vingt prochaines années annoncent l'entrée dans la classe moyenne de bon nombre de personnes à travers le monde, augmentant ainsi la pression déjà forte sur les ressources naturelles. Pour éviter de trop ponctionner la planète, il importe de modifier nos comportements de production ou de consommation. « Faire plus et mieux avec moins », pour reprendre la formule extraite de l'intitulé de l'ODD par l'ONU, est ainsi l'enjeu principal de cet ODD. ”



### ..... ZOOM SUR

#### 1/ Réduction de la production des déchets ménagers et assimilés

Engagé dans l'élaboration d'un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) avec pour objectif majeur la réduction significative de la production des déchets ménagers et assimilés sur son territoire, le Pays de Grasse a procédé courant 2023 à sa validation (PLPDMA 2023-2028).

Afin de répondre à l'obligation « Loi AGEC » sur la généralisation du tri à la source et de la valorisation des biodéchets, le Pays de Grasse a opté pour une distribution massive de composteurs individuels et collectifs et pour une sensibilisation du public à ce nouvel enjeu majeur. La lutte contre les dépôts sauvages et l'optimisation du tri à la source font également partie intégrante de ce plan.

Le PLPDMA permettra de contribuer à hauteur de 50% aux objectifs nationaux sur la base de potentiels de réduction réalistes. Cette contribution aux objectifs nationaux de réduction des déchets est portée à 60% par la CAPG et à 40% par les Syndicats de traitement, UNIVALOM et SMED, qui gèrent notamment les déchèteries du territoire.

#### 2/ Développer la pratique du compostage

- **Compostage individuel et lombricompostage :** Sensibilisation au compostage des déchets verts avec distribution à l'appui de composteurs. L'opération a pour objectif de limiter les apports de biodéchets dans les ordures ménagères. Les 2 distributions se sont déroulées à Grasse. Dans le même ordre d'idée, des lombricomposteurs sont proposés à des foyers n'ayant pas de jardin. Cette opération est menée en partenariat avec l'association « Les Jardins du Loup ».

- **Compostage collectif :** Afin de permettre aux personnes d'un même quartier, zone industrielle ou d'un même établissement de valoriser leurs déchets alimentaires, 3 nouveaux sites de compostage collectif ont été mis en place. L'action a consisté à identifier et aménager un terrain adéquat, trouver et former des référents et familles volontaires, et assurer le suivi du projet.

Un site de compostage collectif a été installé sur Saint-Cézaire-sur-Siagne impliquant 15 familles. Un site de compostage autonome a été installé à l'école Frédéric Mistral de Peymeinade et un site de compostage collectif a été inauguré dans la zone d'activités des Bois de Grasse pour 15 entreprises.



#### 3/ Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire

L'accompagnement des écoles se poursuit sur la lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire. Cette année, la CAPG a accompagné méthodologiquement la commune d'Auribeau-sur-Siagne de la GS de maternelle au CM2 (soit 1 840 élèves sensibilisés) et des 3 cantines scolaires de la commune de la Roquette-sur-Siagne (soit 3 104 élèves sensibilisés sur cette thématique). Diagnostic des pesées des déchets alimentaires, proposition d'actions correctives, animations sur l'éducation au goût, sont également proposées.

En complément, 5 journées d'animation avec le mini bus « Science tour » par l'association « Les Petits Débrouillards » ont été organisées : expériences scientifiques sur la thématique du gaspillage alimentaire, conservation des aliments, compostage...



#### 4/ Plan de mobilités des entreprises et des administrations du Pays de Grasse

La Direction Mobilités-Transports a accompagné 7 entreprises de la Zone d'Activités des Bois de Grasse ainsi que l'Hôpital de Grasse dans la révision de leur Plan de Mobilités. Le service accompagne également depuis 2023 les entreprises Centipharm et Super U, ainsi que la Régie des Eaux du Canal Belletrud. Sont également organisés des ateliers mobilités lors de manifestations publiques telles que la « Bigreen », la Fête du deux roues à Grasse et la Fête du vélo à Mouans-Sartoux. Elle est également présente dans les entreprises du territoire, le Direction Mobilités-Transports a réalisé des ateliers dans les entreprises du parc d'activités des Bois de Grasse, au Super U de Plascassier et au sein de l'entreprise Expressions Parfumées.



#### 5/ Lancement du nouveau contrat de transports

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, lancement du nouveau contrat de transports sous forme de concession de service public (DSP) pour les 10 prochaines années comprenant l'évolution du réseau Sillages avec la mise en place d'un véritable réseau scolaire dissocié du réseau urbain qui a été renforcé sur les axes forts du territoire (exemples de la Ligne Centifolia (Gare SNCF de Grasse-Centre-Ville de Grasse toutes les 15 minutes) et de la Ligne E (préfiguration du BHNS)). Ce contrat comprend également la réalisation d'un nouveau dépôt de bus et l'acquisition de 10 bus électriques.



#### EN BREF

>> **Sensibilisation de 1 000 enfants aux déchets alimentaires** et à la découverte du lombricompostage dans 10 écoles du secteur basse vallée de la Siagne. Animée en interne par les animateurs environnement de la CAPG et en partenariat avec l'association « Les Jardins du Loup ».



>> Déploiement des **Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques** (IRVE) : le service WiiiZ, qui a fêté ses 5 ans en 2023, représente plus de 250 bornes de recharge pour véhicules électriques réparties sur l'Ouest des Alpes-Maritimes, dont 71 bornes sur le territoire de la CAPG. 15 nouvelles bornes ont encore été installées cette année.



>> La CAPG accompagne les dynamiques citoyennes avec **l'appui aux Repair-Cafés** : lancement du second « Repair-Café » du territoire à Peymeinade après celui de Grasse.



>> **Bus à Haut Niveau de Service du Pays de Grasse** : fin de l'étude de faisabilité à l'été 2023 du projet de Bus à Haut Niveau de Service entre la gare SNCF de Grasse et le Jardin du Musée International de la Parfumerie de Mouans-Sartoux validant le choix du tracé par la route de Cannes.



>> **Application de covoiturage « KLAXIT »** : le Pays de Grasse poursuit son aide aux covoitureurs (100 000€ en 2023) par le biais de l'application Klaxit pour le développement du covoiturage sur son territoire.

#### CHIFFRES



**Réduction de la production des déchets ménagers et assimilés :**  
2 Repair-Cafés organisés régulièrement sur le Pays de Grasse.



**Lombri Party :** 1 session pour 9 personnes sensibilisées.



**Distribution composteurs :**  
2 séances pour un total de 149 personnes sensibilisées.



**Lutte contre le gaspillage alimentaire en milieu scolaire :** environ 600 élèves sensibilisés.



## OBJECTIF/13

### Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les activités humaines ont atteint une telle ampleur qu'elles affectent durablement le climat, dont l'évolution conditionne des phénomènes climatiques problématiques (montée du niveau des mers par exemple) contre lesquels il s'agit de lutter en amont et de se prémunir en aval. Réduire les émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique et prévenir les impacts naturels engendrés par le réchauffement climatique sont ainsi les deux enjeux clés de cet ODD. »



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Projet « Trajectoire 4 A »

Poursuite du projet « Trajectoire 4 A – Adapter, Anticiper, Articuler, Ajuster » en partenariat entre la CAPG, le CNRS, l'Université de Nice et l'ADEME afin de concevoir des outils d'aide à la décision concernant la planification urbaine permettant d'atteindre les objectifs de résilience climatique.

Ainsi, 2 ateliers ont été organisés en mai et décembre 2023 avec la participation de plus de 10 élus de la CAPG afin de poser les bases des enjeux de la transition écologique au regard de ce que permettent les outils de planification territoriale. Un outil de modélisation est en cours de réalisation permettant de visualiser les impacts territoriaux des décisions de planification urbaine à différents horizons de temps (de 10 à 50 ans).



### 2/ « Engagement Eco Citoyen »

L'action régionale menée par l'ENC SudLabs des Monts d'Azur « Engagement Eco Citoyen » a débuté le 1<sup>er</sup> juin 2023. L'objectif est d'impliquer et motiver les citoyens à travers des animations numériques à thèmes sur des problématiques sociétales.

Différents intervenants (professionnels et tout public) et le Sudlabs ont animé des ateliers numériques impulsant des échanges, des remises en question et des changements d'usages.

Le tout public bénéficie d'une formation gratuite pour créer un diaporama sur une question sociétale et le présenter au public du SudLabs. Le but est d'enchaîner et de sensibiliser sur l'impact des déchets, sur la biodiversité, sur les modes de production (sans pesticide, le label bio,...) et de consommation (l'alimentation locale, la lecture d'étiquetage,...) et les pratiques à adopter pour transformer les pratiques de chacun (distribution de composteurs, installer des nichoirs à mésange réduisant l'impact des processionnaires sur nos forêts, préserver la biodiversité, prendre conscience de la préservation de la ressource en eau, reconditionner ses outils informatiques, ...) et des industriels vers des efforts d'éco-conception (acheter en circuit court, sans arôme artificiel, sans pesticide, bio,...).



### 3/ Collecte et recyclage des Déchets Électriques et Électroniques

Chaque année, l'Espace Numérique Citoyen SudLabs des Monts d'Azur » (ENC) poursuit son engagement dans une politique de gestion des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) en proposant aux habitants son point de relais DEEE. Ce dispositif est né en 2009 d'une action régionale lancée par l'ENC intégrant un partenariat avec le SMED (par la mise à disposition d'un container DEEE) et avec la mairie de Saint-Auban (pour l'acheminement des DEEE non réutilisables vers le four de Malamaire).

Le container placé sous abri est mis à disposition de la population afin de permettre une collecte sélective et de préserver l'environnement de pollutions.



## 4/ 15<sup>ème</sup> Forum des Services au Public

Avec l'aide des services techniques des différentes communes, la France Services, le service Finances et l'ENC SudLabs des Monts d'Azur du service Emploi, Insertion et ESS ont organisé le 15<sup>ème</sup> Forum des Services au Public et aux associations sous la thématique « Sensibilisation à l'environnement » ; action soutenue par la Région PACA. Le public de proximité a pu rencontrer de nombreux services publics (Impôts, CARSAT, Services Emplois, ...) mais aussi des structures en lien avec la thématique (Maison de l'IA, photographes et peintre valorisant la biodiversité, le Sictiam, le CDD du PNR et le PNR des Préalpes d'Azur, la Banque du numérique, le service Développement durable et cadre de vie de la CAPG, ENEDIS, ...). Le repas a été fort apprécié car élaboré par 13 producteurs locaux avec des ingrédients de saison issus de leur production : viandes, légumes, miel, fromages... Un jeu numérique élaboré par le Sudlabs et le Conseiller Numérique itinérant du département a obligé les participants à faire le tour des stands pour trouver les réponses et avait pour objectif une prise de conscience sur le respect à l'environnement ; les gagnants sont repartis avec des lots éco responsables (composteurs, nichoir à mésanges, ...).



## 5/ Territoire Engagés pour la Transition Ecologique - Climat Air Energie

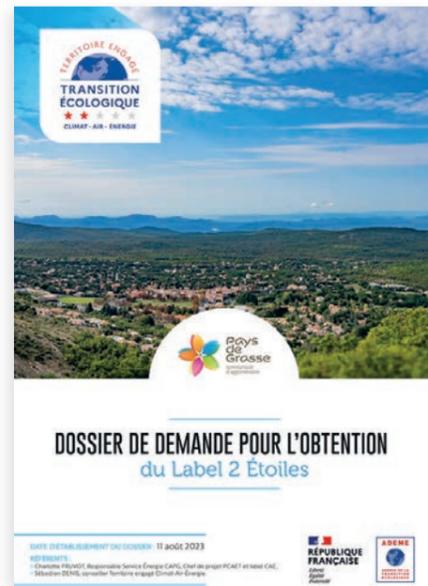
En 2023, la CAPG a obtenu le niveau 2 étoiles de la labellisation « Territoire Engagés pour la Transition Ecologique - Climat Air Energie (CAE) ». Cette reconnaissance prouve donc l'efficacité de sa politique CAE et de l'atteinte d'au moins 35% des critères multi sectoriels du label.

Le Plan Climat de la collectivité a été construit sur la base du catalogue du programme « Territoires Engagés pour la Transition Ecologique - Climat Air Energie » (ex CIT'ERGIE). Son programme d'actions pour les 6 années à venir vise à améliorer la prise en compte de l'adaptation et de l'atténuation au changement climatique.

Le label TETE-CAE vise à récompenser l'engagement des collectivités en faveur de la transition écologique. Il s'appuie pour cela sur un référentiel composé de 61 mesures (critères) d'évaluation, répartis dans 6 domaines :

- Planification territoriale,
- Patrimoine de la collectivité,
- Approvisionnement énergie, eau, assainissement,
- Mobilité,
- Organisation interne,
- Coopération, communication.

L'atteinte de certains objectifs du label relèvent de la compétence communale. À ce titre, le niveau maximum atteignable par la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse est le niveau 4 étoiles (sur 5).



## EN BREF

>> Des mesures sont mises en place pour **améliorer l'impact de l'usage des équipements culturels et sportifs communautaires sur l'environnement** : investissement dans du matériel scénique plus sobre : un vidéoprojecteur et des projecteurs à LED.



>> Dématérialisation des autorisations d'urbanisme : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, **les pétitionnaires peuvent déposer de façon dématérialisée leurs autorisations d'urbanisme.** Pour la ville de Grasse, 42% des 1950 dossiers d'urbanisme déposés au 31 octobre 2023 le sont de façon dématérialisée.

>> Le Pays de Grasse a acquis **deux nouvelles mini bennes 100% électrique** pour la collecte des déchets dans le centre historique de Grasse. Un moyen efficace de réduire les nuisances sonores et environnementales liées au ramassage des déchets dans un secteur fortement urbanisé.



>> **Poursuite de la récupération et du recyclage des consommables** (cartouches de toner usagées) issus des copieurs et imprimantes avec l'aide d'un partenaire externe (Conibi.fr).

>> **Finalisation du Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029** que la CAPG a coconstruit avec les acteurs et partenaires du territoire. Ce plan comprend 4 axes stratégiques et une cinquantaine d'actions basées sur de multiples compétences afin d'assurer une cohérence et une faisabilité des objectifs fixés.

## CHIFFRES



**60 % d'émissions de gaz à effet de serre en moins** sur le périmètre de la collecte en prestation de service pour la collecte des bacs roulants.



**Territoire Engagés pour la Transition Ecologique - Climat Air Energie** : La CAPG a obtenu une note de 41.3% sur la base du label TETE-CAE pour sa première demande de labellisation.



**Amélioration de l'impact des équipements culturels et sportifs communautaires sur l'environnement** : 33 208.25€ d'investissement.



**15<sup>ème</sup> Forum des Services au Public** : 67 stands présents, 200 repas effectués en circuit court par 13 producteurs locaux, environ 300 personnes présentes.



**Finalisation du Plan Climat Air Energie Territorial 2024-2029** : 73 participations sur 5 ateliers «partenaires» du PCAET.



**Recyclage dans les bureaux administratifs** : Environ 150 cartouches d'encre issues des copieurs et imprimantes collectées en 2023.

## OBJECTIF/15



**Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité**

Les forêts sont un écosystème d'une valeur inestimable. La qualité de notre air (production d'oxygène par photosynthèse) comme de notre eau (alimentation des nappes phréatiques par les racines des arbres) en dépend. Préserver les écosystèmes terrestres, en luttant contre la déforestation, la désertification et la dégradation des terres est ainsi l'objectif principal de cet ODD.



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Lutte contre la pollution lumineuse

Dans le cadre du programme Réserve Internationale de Ciel Etoilé et afin de sensibiliser à la lutte contre la pollution lumineuse, la CAPG a organisé une « Nocturne du Pays de Grasse » au Tignet. Cette soirée était articulée autour de conférence, de balades nocturnes, de représentation théâtrale, de séances de planétarium, d'atelier pour enfants, d'exposition commentée et d'observations du ciel. En parallèles, 4 balades nocturnes ont été réalisées par l'association Planète Sciences Méditerranée et 2 inventaires participatifs sur les rapaces nocturnes à Auribeau-sur-Siagne et Spéracèdes par la LPO.



### 2/ Fabrique prospective

Lancement de la démarche « Fabrique prospective » : comment faire de la nature un levier de développement quartier prioritaire de la ville ? » Une démarche de co-construction d'un plan d'actions mobilisant les services de la ville de Grasse, la CAPG, les associations du Grand centre, les habitants, les partenaires institutionnels et les commerçants. La démarche est pilotée par l'Agence Nationale de la Cohésion des territoires. 3 grands enjeux ont ainsi été définis : potagers citoyens, parcours végétal, schéma directeur de gestion et de valorisation de l'eau.

### 3/ Fête de la Nature

Organisée le 26 mai aux Jardins du MIP, en collaboration avec la ville de Mouans-Sartoux, le Pays de Grasse s'est démarqué de l'édition précédente en proposant une nocturne. Cet événement grand public avait pour thème : « Vivre la nature la nuit ». De nombreuses animations autour de la biodiversité nocturne et de la pollution lumineuse ont été proposées, telles que des balades d'observation dans les jardins à la découverte de la faune et de la flore nocturnes, des séances de planétarium, une conférence et des ateliers pour enfants.



### 4/ Dorlotoirs d'abeilles

Des dorlotoirs d'abeilles sauvages ont été installés sur 4 de nos jardins collectifs et aux JMIP afin de permettre aux abeilles sauvages d'y déposer leurs cocons en toute sécurité, de préserver leur espèce et par extension la biodiversité. Près de 50 tubes remplis de cocons ont été renvoyés à l'association « Les Dorloteurs » afin de les mettre à l'abri pendant l'hiver.

#### EN BREF

- >> **Modification n°1 du PLU de Grasse** permettant d'augmenter les protections règlementaires de la nature en ville.
- >> **Étude Nichoir** : L'association partenaire CEN PACA a positionné dans les parcs et jardins de 11 communes de notre territoire, 49 nichoirs à oiseaux. L'objectif étant de favoriser la préservation de différentes espèces (chouettes, passereaux, rouges gorges...).
- >> **Sorties nature** : 7 sorties nature thématiques sont organisées chaque année par notre association partenaire LPO (chouette, chants d'oiseaux, migration, chauve-souris,...).

#### CHIFFRES



**Fabrique prospective** : 4 séminaires locaux et 4 nationaux, plus d'une trentaine d'acteurs mobilisés sur une année.



**82,5 ha d'espaces verts supplémentaires protégés** par rapport au PLU approuvé en 2018 (dont 74,5 ha en secteur urbain).



**Balades nocturnes** : 4 séances, 70 personnes sensibilisées.



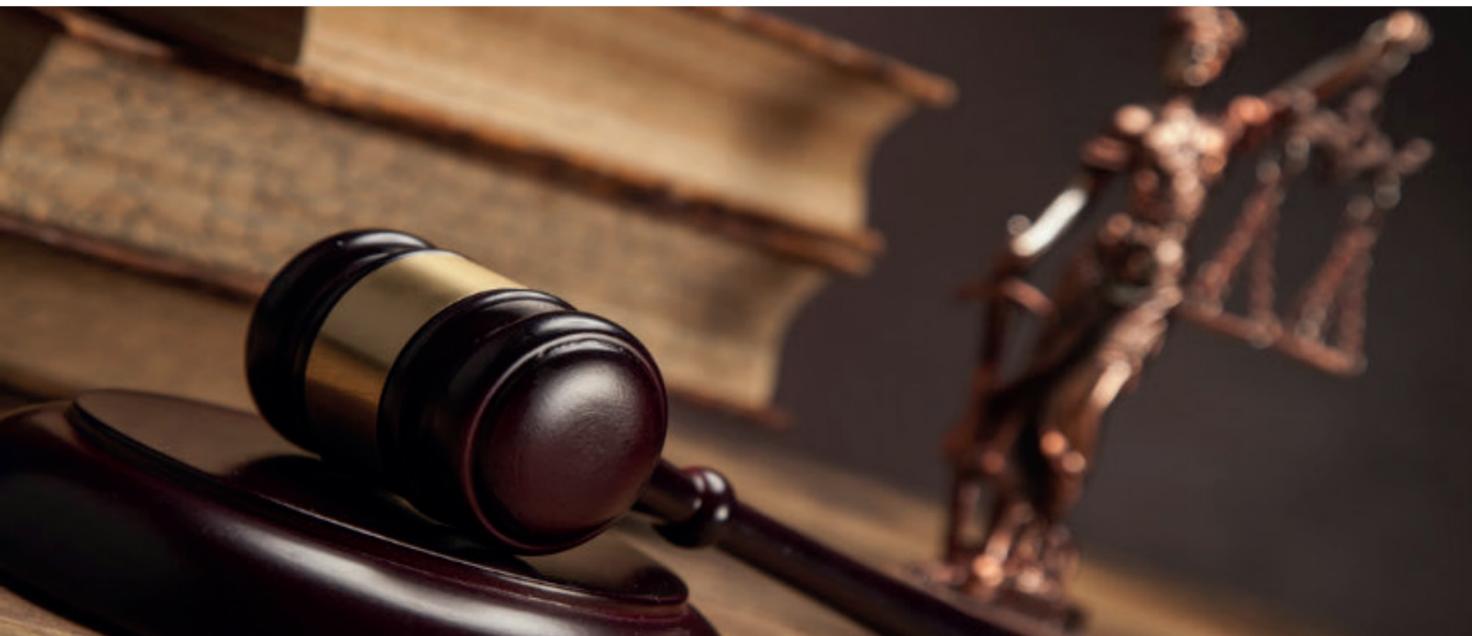
**Fête de la Nature** : 818 personnes sont venues aux JMIP pour participer à nos différents ateliers.

## OBJECTIF/16



*Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous*

Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.



## OBJECTIF/17

*Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement et le revitaliser*



Le seizième objectif concerne trois thèmes étroitement liés que sont les questions d'État de droit, de qualité des institutions, et de paix. Pour la France, les enjeux majeurs renvoient aux questions d'accès à la justice, d'insécurité et de criminalité, ainsi qu'à la confiance dans les institutions.



## ..... ZOOM SUR

### 1/ Encore en vie

Spectacle « Encore en vie », joué devant 250 personnes (collégiens, lycéens, associations), suivi d'un débat animé par les artistes de la compagnie et l'association Harpèges, l'occasion de sensibiliser le public aux violences faites aux femmes et plus généralement d'informer sur les outils d'aide aux victimes.

#### EN BREF

>> Le lancement du **dispositif de l'accompagnement individuel renforcé (AIR) pour la prise en charge des auteurs de violences** : des cellules de veille sur Peymeinade, Pégomas et Saint-Vallier-de-Thiery et lancement du dispositif « copains bienveillants » sur Peymeinade.

## ..... ZOOM SUR

### 1/ Ecosystème éducatif du Pays de Grasse

Le DESR se positionne en tant qu'acteur de l'écosystème éducatif du Pays de Grasse. Il interagit naturellement avec les acteurs du monde économique et culturel et travaille de manière transversale avec les services territoriaux.

Une charte partenariale, lancée en octobre 2023, permet aux artisans, commerçants, entrepreneurs et associations du territoire de se positionner en faveur des étudiants en leur proposant des avantages dédiés.



## 2/ Conférence intercommunale du logement du Pays de Grasse comme instance de coordination

La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) est une instance de coordination regroupant une soixantaine de partenaires, co-pilotée par le Président de la CAPG et le Préfet. Elle se réunit à minima une fois par an, pour valider la stratégie de l'agglomération en matière d'attribution de logement sociaux. Cette approche partenariale permet d'améliorer la mixité sociale et territoriale. Ces objectifs sont notamment : une réduction des contrastes sociaux entre les quartiers et les communes, des attributions partagées et équitables en faveur des publics prioritaires (y compris ménages bénéficiant du Droit au Logement Opposable) entre les réservataires et entre les bailleurs, un meilleur équilibre d'occupation et de fonctionnement du parc social, une image renouvelée du logement locatif social, favoriser la transparence et l'accès à l'information quant au traitement des demandes et des attributions au niveau local.



## 3/ Mutualisation des services

En 2023, la CAPG et la Ville de Grasse ont mutualisé une partie de leurs services techniques via un service commun porté par la CAPG. Une partie des agents sont mis en commun et travaillent aussi bien pour les services/compétences CAPG que pour ceux de la Ville de Grasse. La création et la mise en route opérationnelle du service commun « Direction Générale des Services Techniques » a généré le transfert de 44 agents vers la CAPG.



## 4/ Convention de partenariat avec la Banque du Numérique

L'expérimentation a commencé fin 2022 et s'est poursuivie en 2023 avec la signature d'une convention de partenariat. Cette plateforme numérique de gestion des ressources et des besoins permet de mettre l'ensemble des ressources locales d'inclusion numérique (matériel, ateliers, formations...) pour lutter ensemble contre la fracture numérique.



### EN BREF

>> **Convention cadre de Partenariat entre la CAPG pour le MIP et Green Touch** concernant la collecte et le recyclage de touches à sentir. Green Touch a fourni au MIP des boîtes de collecte permettant la collecte des touches à parfum.

>> Dans le cadre de la reconnaissance UNESCO : **Rapprochement des savoirs « Parfum » et « Pierres sèches »**, une rencontre a été organisée le 4 octobre 2023 à Grasse entre les acteurs des deux reconnaissances pour l'élaboration de partenariats à venir.

>> **Partenariat avec l'association Solinum** afin d'alimenter et d'utiliser la soliguide plateforme numérique d'orientation qui recense les services solidaires pour les personnes en difficulté.

>> **Partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits** permettant d'organiser des permanences d'avocat pour conseiller et accompagner le public dans leurs démarches d'accès aux droits (papier, sécurité sociale, juridique...).

>> **Partenariat avec la ludothèque mobile 1,2,3 Soleil quartier libre** afin de proposer des ateliers intergénérationnels autour du jeu.

### CHIFFRES



**Banque du Numérique** : 97 personnes référencées/inscrites sur la plateforme ; 41 structures dont 31 sur le Pays de Grasse ou ayant un impact sur le Pays de Grasse ; 17 Actions numériques référencées ; 878 équipements collectés, 16 donateurs, 73 remises de matériel pour des personnes en situation d'illectronisme.



**La ludomobile** : c'est 90 animations, environ 4 500 personnes.



**5 services communs** (Direction Générale, instruction urbanisme, planification urbaine, DSI, services techniques).



13 conventions de **mises à disposition de services**.



**4 mises à disposition de matériel**.



**2 prestations de services**.



**1 convention de gestion**.



Rapport Développement Durable du Pays de Grasse - Année 2023

Conception :  
Service Communication du Pays de Grasse

Crédits photos :  
©Pays de Grasse - ©www.freepik.com - ©Mairie de Peymeinade - ©Adobe stock - ©Klaxit

Février 2024



DIRECTION  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DU CADRE DE VIE  
DU PAYS DE GRASSE :



04 97 05 22 58



[environnement@paysdegrasse.fr](mailto:environnement@paysdegrasse.fr)

SUIVEZ-NOUS !



Crédits photos :

© Aurélien Audevard - LPO PACA  
© www.freepik.com  
© Adobe Stock

Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse  
57 Avenue Pierre Séward  
06130 GRASSE  
04 97 05 22 00  
[www.paysdegrasse.fr](http://www.paysdegrasse.fr)



**Pays  
de  
Grasse**  
communauté  
d'agglomération